



Responsabilité collective d'un collègue cadre

Par **ob94**, le **11/12/2009** à **20:30**

Bonjour,

Une entreprise peut elle imposer que tous les cadres au forfait signent un avenant pour chômage partiel afin de valider le mode d'indemnisation à 75% et sinon le mode à 60% . N'y a t'il pas la un abus de pouvoir ?